Le Gervaisien
Mensuel de Saint-Gervais
Vol. 27 No. 2 - Février 2022

Municipalité de
Saint-Gervais
www.saint-gervais.ca

Joyeuse Saint-Valentin !

Page 3 à 12
Votre municipalité
Messages municipaux

Page 13-19
Vie citoyenne
Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 20-24
Espace commercial
Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
  Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
  Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
  Contremaître
- DIANE MERCIER
  Agente d'accueil aux communications
  et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
  Responsable de l'urbanisme
  et de l'inspection municipale

TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	**911**
Sureté du Québec	**418 887-4058**
Sans frais 310-4141	**Cell *4141**
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL À HUIS-CLOS
1ER MARS 2022 - 20H

VOTRE MAIRE

GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL

VINCENT BILODEAU
Conseiller #1

ROSANNE POMERLEAU
Conseillère #2

ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3

NICOLAS TURCOTTE
Conseiller #4

ROXANNE BOUDREAULT-GUIMOND
Conseillère #5
Mairesse suppléante pour 2022

MARC MARTINEAU
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 2 MARS 2022 AVANT 16H00
à l'adresse suivante **legervaisien@hotmail.com**.

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE

BUDGET 2022.

Le 25 janvier dernier, votre conseil municipal a adopté le budget pour l'année 2022. La situation économique et pandémique que nous vivons a une influence sur le budget. Avant de vous donner des chiffres, je crois important de vous faire part de deux éléments importants qui ont des répercussions sur le budget.

1. **L'inflation :** Au Québec, l'indice d'augmentation du coût de la vie a été de 5,1 % en 2021. Ceci a donc une importance majeure sur les salaires, le coût du carburant, des pièces, des achats et autres éléments des opérations de la municipalité.

2. **Quotes-parts de la MRC :** Les quotes-parts que la MRC de Bellechasse charge aux municipalités ont augmenté de 10 %. Pour nous, le total de plus de 440 000 $ représente 12 % de notre budget.

Malgré ces deux augmentations importantes, je peux vous annoncer que nous avons pu limiter l'augmentation de la taxe foncière de base à 2,12 %. Le taux passera donc de 0,83 $ (en 2021) à 0,848 $ par tranche de 100 $ d'évaluation en 2022. Le budget global de la municipalité pour 2022 sera de 3 421 945 $, soit une augmentation de 10,4 %. Dans ce contexte, votre conseil municipal est heureux de vous présenter ce budget avec une augmentation de taxes raisonnable et réaliste.

D'autres ajustements ont été apportés pour le secteur village. Vous pourrez noter une diminution pour le traitement de l'eau potable et le service de la dette pour l'eau. Par contre, il y a une augmentation pour le traitement des eaux usées (égouts) et pour les matières résiduelles (vidanges). Pour le secteur des rangs, le changement principal se situe au niveau des matières résiduelles et la vidange des fosses septiques. Le total du compte de taxes, incluant le taux de base et les autres variations, sera nettement inférieur à l'inflation.

Pour fin de comparaison, pour une résidence du village dont l'évaluation est de 230 000 $, l'augmentation totale du compte ne sera d'environ 25 $. À ce montant, il faudra ajouter la lecture du compteur d'eau qui est variable d'une résidence à une autre.

Je peux vous assurer que le Conseil a examiné soigneusement chaque poste budgétaire avant d'arriver à ce résultat. Je tiens à remercier chaque membre du conseil pour leur collaboration dans cette démarche qui était une première pour toutes et tous. Un merci spécial à notre directrice générale, Mme Johanne Simms et l'équipe d'employés pour leur travail minutieux afin de nous donner toutes les informations pour nous aider à prendre les décisions.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION.

Parallèlement au budget, la loi demande aux municipalités de se doter d'un programme triennal d'immobilisation pour 2002,2023 et 2024. Ce plan permet de planifier les dépenses importantes qui ont une grande incidence sur le budget. Donc, le 25 janvier, le conseil a adopté son programme triennal qui prévoit des dépenses de 5 593 000 $ en 2022, de 7 794 000 $ en 2023 et 1 293 000 $ en 2024. Vous comprendrez que beaucoup de ces investissements sont sous réserve de subventions de la part du gouvernement comme la réfection du Centre socio-culturel et du presbytère ainsi que des travaux de voirie. Ce plan est adaptable en cours d'année ou à chaque année selon l'évolution des dossiers.

SURPLUS CUMULÉS.

Vous savez que la municipalité a d'importants surplus accumulés depuis quelques années. Le prochain rapport des vérificateurs pour 2021 viendra préciser le montant de ces surplus. Les surplus nous permettent de réaliser des projets prévus dans le programme triennal (centre socio-culturel, presbytère, autres) tout en ayant le moins d'impact possible sur le budget régulier. Pour le moment, une partie du surplus est déjà réservé pour certains projets. Si vous regardez les montants prévus au programme triennal d'investissement, vous constaterez qu'il y a suffisamment de projets pour y injecter les surplus tout en gardant une bonne santé financière de la municipalité. De plus, un surplus raisonnable doit être conservé afin de pallier des imprévus qui pourraient survenir comme un bris majeur au réseau d'aqueduc et d'égouts, d'un équipement de voirie ou d'incendie. Soyez assurés que l'équité entre les services sera une préoccupation du conseil municipal.

Gilles Nadeau, maire.

Votre municipalité

Municipalité de Saint-Gervais

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QUÉBEC, TENUE LE 11 JANVIER 2022, EN VISIOCONFÉRENCE

4.1 COMPTES ET ADOPTION

220103

IL EST PROPOSÉ PAR ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de DÉCEMBRE 2021 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	65 472.39 $
Sécurité publique	21 532.53 $
Transport routier	113 909.14 $
Hygiène du milieu	45 614.78 $
Santé & Bien-être	0.00 $
Aménagement et urbanisme	15 815.37 $
Loisirs et culture	41 737.12 $
Frais de financement	0.00 $
Activités financières – Rte Arthur et Rg du Bras, Laveuse pression, modification camion incendie, modification informatique.	301 976.36 $
TOTAL	**606 057.69 $**

Résolution adoptée à l'unanimité

4.3 MOTION DE FÉLICITATIONS COMITÉ EMBELLISSEMENT ET COMITÉ JARDIN COMMUNAUTAIRE

220104

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais a adhéré au programme « Les Fleurons du Québec » ;

ATTENDU QUE le comité d'embellissement, créé en 2018, et le comité de jardin communautaire ont travaillé à l'amélioration des espaces verts de la Municipalité ;

ATTENDU les excellents résultats obtenus par la Municipalité lors du gala des Fleurons du Québec tenu à Saint-Hyacinthe le 9 décembre dernier ;

ATTENDU que, lors de ce gala, la Municipalité a amélioré de façon remarquable ses résultats antérieurs en obtenant la meilleure augmentation de son pointage et en obtenant 4 Fleurons ;

ATTENDU que, lors de ce même gala, la Municipalité a remporté le premier prix pour le concours « un jardin dans ma ville » ;

ATTENDU que la visibilité obtenue par la Municipalité est attribuable au travail des responsables de ces deux comités et des bénévoles.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil remette une mention de félicitations aux responsables de ces deux comités ainsi qu'à leurs bénévoles pour leur excellent travail et de les remercier pour leur contribution à l'amélioration de l'aspect visuel de nos espaces verts.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.6 APPUI DÉMARCHE – DOSSIER RECOURS SIMON PARÉ ET FILS INC. ET FERME G.M.S. LAROCHELLE INC.

220107

ATTENDU qu'une demande de remise du procès sollicitée de concert avec l'avocat des demandeurs prévu le 14 décembre 2021 a été acceptée, et ce, afin de permettre aux nouveaux élus de se familiariser avec le dossier ;

ATTENDU les discussions entre élus lors de la séance de travail du 11 janvier 2022 concernant le recours d'Excavation Simon Paré et fils Inc. et Ferme G.M.S. Larochelle Inc. ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu du procureur de la Municipalité dans ce dossier, une offre de règlement hors cour entre les parties ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil décide de poursuivre les démarches en cour supérieure dans ce dossier et refuse l'offre de règlement hors cour.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.7 MOTION DE FÉLICITATIONS - COMITÉ VILLAGE DE NOËL

220108

ATTENDU qu'un comité a été formé pour organiser un premier village de Noël ;

ATTENDU que ce premier village de Noël s'est tenu du 3 au 5 décembre dernier ;

ATTENDU tout le travail qui a été nécessaire pour la réalisation de cet événement ;

EXTRAIT

ATTENDU la beauté des décors et de l'aménagement du site ;

ATTENDU l'implication de nombreux bénévoles, incluant les Fermières, qui a permis à cette activité de remporter un réel succès de participation ;

ATTENDU les nombreux commentaires élogieux entendus sur le site, autant par les résidents de St-Gervais que par les visiteurs ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une motion de félicitations soit envoyée aux responsables de ce comité pour souligner leur initiative et leur travail ;

Que cette motion de félicitations s'adresse également à tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette activité.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.1 NOMINATION DES OFFICIERS ET/OU CONTRÔLEURS RESPONSABLES DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 308-14 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

220110

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais a adopté un règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et que ce règlement sera appliqué principalement par la Sûreté du Québec tel que prévu à l'article 1.4.1 du règlement ;

ATTENDU QUE certaines dispositions de ce règlement peuvent aussi être appliquées par d'autres employés municipaux ;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les employés responsables de l'application du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, et ce, tel que prévu à l'article 1.4.1 de ce règlement ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la totalité du règlement puisse être appliquée par la directrice générale de la Municipalité de Saint-Gervais, Mme Johanne Simms, le responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale, M. Ludovic Bilodeau ainsi que le contremaître aux travaux publics M. Roch Côté ;

QUE les employés nommés soient autorisés à émettre les avis et constats relatifs aux articles du règlement pour lesquels ils ont été nommés et d'intenter toute poursuite au nom de la Municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.2 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT ÉPANDEUR D'ABRASIF

220111

ATTENDU QUE l'épandeur à sable actuel a différents problèmes d'usures, de corrosion et ne fonctionne plus adéquatement ;

ATTENDU QUE cet équipement est nécessaire pour le déneigement des trottoirs et stationnements et que l'état sécuritaire doit être maintenu auprès des élèves et des citoyens de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à des demandes de prix pour l'achat d'un épandeur d'abrasif, et ce, auprès de différents fournisseurs ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont fait parvenir une offre à la Municipalité ;

Nom du fournisseur	Produit	Prix (taxes en sus)
Robitaille équipement inc.	Épandeur 3v profil bas 48'' large x 140'' long (LP300)	11 998 $
Robitaille équipement inc.	Épandeur 4,5 verges (MU450)	16 359 $
Le Groupe Déziel inc.	Épandeur 3v galvanisé avec 2 moteurs	11 745 $

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent la soumission de la compagnie Robitaille Équipement inc. au montant de 16 359 $ plus taxes pour épandeur de 4,5 verges, le modèle MU450 sous réserve de la capacité de charge du véhicule. Toutefois si le camion de la municipalité ne peut supporter le poids de cet équipement, le choix de l'épandeur sera celui de la compagnie Robitaille Équipement inc du modèle LP300 d'une capacité de 3 verges3 au coût de 11 998 $.

ET QUE cette dépense est comptabilisée au budget sous le compte 22-330-00-725-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DPDRL210126, 238 À 242 RUE PRINCIPALE

220112

Consultez le www.saint-gervais.ca

EXTRAIT

10.2 DEMANDE DE PIIA 2022-01, 238 À 242, RUE PRINCIPALE

220113

Consultez le www.saint-gervais.ca

10.3 DEMANDE DE PIIA 2021-02, 189, RUE PRINCIPALE

220114

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont résolu de suspendre l'analyse de la demande de PIIA concernant la construction d'une marquise de protection à l'arrière du bâtiment du 189, rue Principale afin de visiter les lieux et d'exiger plus de documents de la part du requérant ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

QUE l'analyse de la demande de PIIA 2022-02 soit remise à une séance ultérieure.

Résolution adoptée à l'unanimité

10,4 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION – RÈGLEMENT #362-22 DE CITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-GERVAIS EN TANT QU'IMMEUBLE PATRIMONIAL

Monsieur Vincent Bilodeau conseiller, donne avis de motion que le règlement #362-22 concernant la citation de l'ancien presbytère de Saint-Gervais en tant qu'immeuble patrimonial sera adopté avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure du conseil municipal. Il s'agit de l'apparence extérieure du bâtiment qui est visée par le règlement, en conformité avec les pouvoirs conférés à la Municipalité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002).

L'immeuble cité : Ancien presbytère de Saint-Gervais
Adresse : 227-229, rue Principale, Saint-Gervais, QC G0R 3C0
Propriétaire : Municipalité de Saint-Gervais,
150, rue Principale, Saint-Gervais, G0R 3C0
Cadastre : 4 979 351
Matricule : 7575 21 1706 0 000 0000

LES MOTIFS DE LA CITATION

Le Conseil reconnaît la valeur patrimoniale de l'ancien presbytère de Saint-Gervais. L'intérêt patrimonial du bâtiment est d'intérêt public pour ses valeurs historiques, architecturales et paysagères.

VALEUR HISTORIQUE

Le presbytère de Saint-Gervais a été construit au 19e siècle. Bien qu'il ait été loué à des organismes communautaires au fil des ans, le bâtiment a conservé sa vocation originale au travers de plus de deux siècles.

VALEUR ARCHITECTURALE

Le style et la conception architecturale de l'ancien presbytère lui confèrent une valeur d'architecture appréciable. Datant du 19e siècle, le bâtiment témoigne d'un courant architectural très populaire à cette époque pour la construction des presbytères.

VALEUR PAYSAGÈRE

L'implantation du presbytère au cœur de l'îlot institutionnel de Saint-Gervais, qui regroupe notamment l'église, le cimetière et la majorité des services à la communauté. Il se trouve dans le noyau villageois et constitue un véritable point de repère dans la trame villageoise de Saint-Gervais.

Une assemblée publique de consultation devant porter sur ce projet de règlement est remplacée par une consultation écrite d'une durée d'au moins 15 jours, qui se tiendra du 14 au 31 janvier 2022, le tout conformément à l'Arrêté 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021. Toute personne intéressée souhaitant effectuer ses représentations auprès du conseil local du patrimoine pourra le faire conformément aux avis qui seront donnés à cette fin.

Le règlement prend effet à compter de la date de transmission de l'avis spécial délivré au propriétaire de l'immeuble, soit le 12 janvier 2022.

Un projet de règlement est aussi présenté et déposé séance tenante.

10.5 ENTENTE INSALUBRITÉ BELLECHASSE

220115

ATTENDU QUE la problématique de l'insalubrité morbide est présente sur le territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la concertation est essentielle dans la prise en charge de cette problématique ;

ATTENDU QUE l'échange d'information est un facteur crucial dans l'efficience des interventions en la matière ;

ATTENDU QU'une entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide a été réalisée entre les municipalités de Bellechasse, la MRC de Bellechasse, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et la Sûreté du Québec ;

ATTENDU QUE l'entente précise le rôle de chacune des parties, leurs responsabilités, leurs compétences et élabore des processus d'interventions possibles ;

EXTRAIT

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

QUE le responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale de Saint-Gervais, M. Ludovic Bilodeau, et que le directeur du service de sécurité incendie, M. Gilles Boutin, soient habilités à appliquer les responsabilités et obligations qui y sont décrites ;

QUE le maire, M. Gilles Nadeau et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Johanne Simms, soient autorisés à signer les documents relatifs à l'entente et à agir à titre de représentants de la Municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité

Pour consulter la totalité du document ci-dessus : **www.saint-gervais.ca**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JANVIER 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, tenue le mardi 25 janvier 2022, à 20h12, en visioconférence.

3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

M. Gilles Nadeau, maire, présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2022 prévoyant des revenus et appropriations de 3 421 945 $ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes. Les activités d'investissement totalisent 5 593 608 $.

4. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Le Programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 5 593 608 $ en 2022, de 7 794 650 $ en 2023 et de 1 293 000 $ en 2024.

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

220117

CONSIDÉRANT le budget déposé ;

CONSIDÉRANT que ce projet de budget contient les orientations données par les membres du conseil ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal présente les prévisions 2022 de la Municipalité ;

EXTRAIT

BUDGET DES DÉPENSES 2022	
Administration générale	700 310 $
Sécurité publique	479 395 $
Transport routier	966 762 $
Hygiène du milieu	951 553 $
Santé & Bien-être	20 000 $
Urbanisme, zonage, développement	169 819 $
Loisirs, culture, organismes	331 467 $
Frais de financement	32 000 $
Conciliations à des fins fiscales	
Amortissement	(632 161 $)
Remboursement capital-dette	162 800 $
Activités d'investissement	280 000 $
Surplus accumulé affecté	(100 000 $)
Remboursement au fonds de roulement	60 000 $
Total des dépenses	**3 421 945 $**

BUDGET DES REVENUS 2022	
Taxes sur valeur foncière	2 196 726 $
Tarification services municipaux	616 708 $
Paiement tenant lieu de taxes	63 703 $
Recettes de sources locales	353 500 $
Transferts conditionnels	191 308 $
Total des revenus	**3 421 945 $**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires 2022 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 soient adoptées telles que présentées précédemment.

Résolution adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

220118

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations qui prévoit des investissements suivants :

EXTRAIT

INVESTISSEMENTS	2022	2023	2024
Administration	680 000 $	555 000 $	5 000 $
Sécurité publique	91 550 $	75 250 $	12 000 $
Transport routier	4 091 608 $	2 084 400 $	1 276 000 $
Hygiène du milieu	17 300 $	60 000 $	0 $
Aménagement, urbanisme et développement	182 100 $	65 000 $	0 $
Loisirs et culture	531 050 $	4 955 000 $	0 $
Total	**5 593 608 $**	**7 794 650 $**	**1 293 000 $**

Résolution adoptée à l'unanimité

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, CET AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :

Que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gervais, tenue le 5 octobre 2021, les règlements suivants ont été adoptés :

- **Règlement de plan d'urbanisme #357-21**
- **Règlement de zonage #358-21**
- **Règlement de construction #359-21**
- **Règlement de lotissement #360-21**
- **Règlement sur les permis et les certificats #361-21**

Les règlements #357-21, #358-21, #359-21, #360-21 et #361-21 ont été reconnus conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Bellechasse. Ces règlements ont pour but de modifier certaines dispositions des divers règlements d'urbanisme s'appliquant sur le territoire de la municipalité.

Ces règlements ont reçu le certificat de conformité de la MRC de Bellechasse et sont entrés en vigueur le 24 janvier 2022. Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais (Québec), lors des heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Saint-Gervais, ce 31e jour de janvier 2022.

RÉSUMÉ NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le 24 janvier dernier, la MRC de Bellechasse a émis un certificat de conformité des nouveaux règlements d'urbanisme de la municipalité. Ces règlements ont été reconnus conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Bellechasse. Ces règlements ont pour but de modifier certaines dispositions des divers règlements d'urbanisme s'appliquant sur le territoire de la municipalité et peuvent être ainsi résumés :

LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME #357-21

Le plan d'urbanisme (Règlement #357-21) se veut le reflet des préoccupations d'aménagement et de développement de la Municipalité. Le plan d'urbanisme sert aussi de trait d'union entre les préoccupations régionales et les préoccupations locales.

Les grandes orientations d'aménagement du territoire de Saint-Gervais s'inscrivent à l'intérieur de celles retenues dans le cadre du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bellechasse. Le tracé du périmètre urbain de la municipalité et certaines aires d'affectation du sol sont revues pour tenir compte des modifications au Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bellechasse.

Voici un résumé du plan :

- Présenter un énoncé de vision qui résume les orientations que souhaite prendre la municipalité dans les 15 prochaines années ;
- Expliquer l'utilité d'un plan d'urbanisme et la démarche de son élaboration ;
- Planifier l'aménagement et le développement du territoire ainsi que la qualité de vie offerte, maximiser son potentiel agricole en accordant la priorité aux activités et aux entreprises agricoles en zone agricole, dans le respect des particularités du milieu et de manière à favoriser le développement économique.
- Développement des ensembles et des sites d'intérêt historique et culturel.
- Développement des potentiels touristiques du milieu.
- L'amélioration, la consolidation des équipements, des infrastructures et des services publics.
- Contribuer au développement économique, social, communautaire, culturel et touristique de la MRC.
- Le territoire de Saint-Gervais est découpé en aires d'affectation du sol.
- La Municipalité de Saint-Gervais élabore un concept d'organisation spatiale et identifie les contraintes physiques sur son territoire.

LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #358-21 VISE NOTAMMENT À :

- Classifier les constructions et les usages ;
- Diviser le territoire de la Municipalité en zones ;
- Spécifier, pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés et ceux qui sont prohibés ;
- Édicter des normes sur les usages et constructions accessoires, la volumétrie des constructions, l'utilisation des espaces libres sur un terrain, le stationnement, l'affichage, l'aménagement des terrains, les usages, constructions et lots dérogatoires protégés par droits acquis, les zones de contraintes naturelles et anthropiques et autres.

LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION #359-21 VISE NOTAMMENT À :

- Préciser les normes générales de construction concernant les fondations.
- Édicter les normes de constructions, bâtiments ou ouvrage dangereux, incendiés ou délabrés.
- Spécifier les éléments de fortification et de protection d'une construction.

LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #360-21 VISE NOTAMMENT À :

- Spécifier les conditions d'approbation d'un plan d'opération cadastrale.
- Préciser les normes pour la dimension et la disposition de nouvelles rues.
- Édicter des normes sur la superficie et les dimensions des lots ou des terrains par catégories de construction ou d'usages.
- Spécifier les modalités de contribution aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS #361-21 VISE NOTAMMENT À :

- Édicter les dispositions relatives au fonctionnaire désigné ainsi qu'à l'émission de tous les permis et certificats.
- Préciser la tarification des permis et des certificats.
- Prévoir les conditions d'émission des permis de construction.

Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais (Québec), lors des heures d'ouverture habituelles.

EXTRAIT

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23h et 7h, du 1er novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Merci de votre collaboration.

LE BUDGET 2022 EN BREF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

Ce document présente les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la municipalité de Saint-Gervais.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 3,4 M $	LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022-2023-2024 14,7 M $
Le budget de fonctionnement comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux. Les informations sont présentées par secteurs d'activités de manière à respecter la structure organisationnelle de la municipalité de Saint- Gervais.	Le budget d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Municipalité prévoit réaliser pour les trois prochaines années.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET VARIATIONS - FONCTIONNEMENT

REVENUS	2022	DÉPENSES	2022
Taxes foncières	2 196 726 $	Administration générale	635 751 $
Tarification des services municipaux	616 708 $	Sécurité publique	423 058 $
Paiement tenant lieu de taxes	63 703 $	Transport routier	762 796 $
Services rendus	353 500 $	Hygiène du milieu	675 486 $
Transferts	191 308 $	Santé & Bien-être	20 000 $
		Urbanisme, zonage et développement	169 819 $
		Loisirs et culture	300 235 $
		Frais de financement	32 000 $
		Activités d'investissement	402 800 $
TOTAL DES REVENUS	**3 421 945 $**	**TOTAL DES DÉPENSES :**	**3 421 945 $**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - INVESTISSEMENTS 2022-2023-2024

DÉPENSES			
ADMINISTRATION	680 000 $	555 000 $	5 000 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	91 550 $	75 250 $	12 000 $
TRANSPORT ROUTIER	4 091 608 $	2 084 400 $	1 276 000 $
HYGIÈNE DU MILIEU	17 300 $	60 000 $	- $
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	182 100 $	65 000 $	- $
LOISIRS ET CULTURE	531 050 $	4 955 000 $	- $
TOTAL	**5 593 608 $**	**7 794 650 $**	**1 293 000 $**
FINANCEMENT			
FINANCEMENT À LONG TERME - EMPRUNT	1 845 000 $	2 150 000 $	- $
AFFECTATIONS	44 050 $		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	85 950 $	154 650 $	17 000 $
FONDS RÉSERVÉS	450 000 $	100 000 $	- $
FONDS DE ROULEMENT	120 000 $	- $	- $
SURPLUS NON AFFECTÉ	1 275 643 $	75 000 $	- $
SUBVENTIONS DIVERS PROGRAMMES	1 772 965 $	5 315 000 $	1 276 000 $
TOTAL	**5 593 608 $**	**7 794 650 $**	**1 293 000 $**

DÉTAILS DES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 2022

ADMINISTRATION

Bureau municipal

- Amélioration de la ventilation de la salle du conseil, réfection de l'accueil et peinture de l'accueil du bureau municipal.

Centre de la petite enfance (CPE)

- Projet agrandissement ajout - 21 places.

Presbytère

- Réfection extérieure.

SÉCURITÉ CIVILE

Installation d'une génératrice au bureau municipal.

SÉCURITÉ INCENDIE

- Acquisition ou remplacement d'équipements – bunkers, lunettes de vision et boyaux, habillements, chauffage au propane.
- Ajout d'une salle de décontamination à la caserne et achat d'une laveuse.

TRANSPORT ROUTIER

Garage municipal

- Acquisition d'un camion et d'un épandeur à abrasif.
- Amélioration du chauffage du garage municipal.

Réfection des routes

- Réfection du 2e Rang Est sur 2,2 km.

Remplacement des panneaux de rues

- Développement résidentiel de la phase 3 du Développement Lapierre.

HYGIÈNE DU MILIEU

- Remplacement panneau de contrôle à l'usine d'épuration des eaux usées.
- Amélioration automate à l'usine d'eau potable.
- Remplacement pompe au poste surpresseur de l'usine d'eau potable.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Aménagement de végétaux – Parc rue du Repos
- Améliorations sécurité et installation pour accessibilité des parcs.
- Aménagement du jardin épicurien au Parc historique de la Promenade-des-Sœurs.

LOISIRS ET CULTURE

- Plans et devis, réfection du Centre socio-culturel.
- Améliorer des installations de la piscine.
- Peinture des poteaux du terrain de balle.
- Aménagement d'un coin lecture à la bibliothèque pour les petits.

INVENTAIRE DES PROPRIÉTÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

Le service d'évaluation de la MRC de Bellechasse, par ses représentants, France Gagné, Marcel Guillemette et Michel Garant, effectuent actuellement des visites pour la mise à jour de l'inventaire des propriétés de notre municipalité. Cette mise à jour s'effectue tous les huit (8) ou neuf (9) ans.

Toutefois, en raison des mesures sanitaires en vigueur, aucune visite n'est prévue à l'intérieur des résidences afin d'éviter tout contact physique. Cependant, il est possible que vous soyez contacté par téléphone par l'un desdits représentants pour fins de vérifications supplémentaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou commentaire.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION

Aidez-nous à mieux vous servir et inscrivez-vous au système d'alerte automatisé pour recevoir différentes alertes municipales (avis d'ébullition d'eau, travaux d'aqueduc et d'égout, travaux routiers, fermeture de route, mesures d'urgence etc…)

Pour toute assistance, veuillez nous contacter par courriel à info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418 887-6116.

Tous les renseignements fournis lors de votre inscription au système d'alerte demeurent confidentiels. Les informations seront utilisées qu'à des fins d'alertes pour la sécurité ou la santé des citoyens de Saint-Gervais.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez selon vos besoins par téléphone, mobile, sms, courriel.

Compléter le formulaire :
www.saint-gervais.ca

INVITATION À LA POPULATION FÉVRIER 2022 SAINT-GERVAIS EN ROUGE

Nous sollicitons votre participation à l'invitation de M Gilles Nadeau, maire, de faire un petit spécial en décorant votre résidence en rouge, cette couleur propre à la fête de la Saint-Valentin.

Lumières, décoration, ruban ou un message à votre fenêtre etc. tout en rouge. Saisissons cette belle occasion d'embellir notre municipalité.

Vous pourrez nous faire parvenir par courriel des photos de vos décorations. Nous pourrions en sélectionner quelques-unes et les poster sur le Facebook de la municipalité : info@saint-gervais.ca

DES NOUVELLES DE LA MRC DE BELLECHASSE!

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

La MRC tiendra une assemblée de consultation publique afin de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires et/ou questions en lien avec le projet de PGMR avant 16h00 le 10 mars 2022 au pgmr@mrcbellechasse.qc.ca ou par la poste au 100, rue Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare-de-Bellechasse (Qc) G0R 3J0.

Le projet de PGMR de la MRC de Bellechasse peut être consulté sur le site Web de la MRC au www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr. Il peut également être consulté au bureau de la MRC à Saint-Lazare ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités locales de Bellechasse durant les heures normales d'ouverture.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DATE : 17 mars 2022
HEURE : 18h30
DURÉE : 1 heure
LIEU : À distance, en mode virtuel
(considérant le contexte sanitaire)

Pour recevoir le lien de connexion à distance, nous vous invitons à communiquer avec Mireille Rodrigue, chargée de projets au Service de gestion des matières résiduelles, au pgmr@mrcbellechasse.qc.ca

Visitez notre site Web pour plus d'informations.

SENTIERS DE RAQUETTES ET DE MARCHE

Les sentiers de raquettes et de marche sont accessibles dès maintenant. Ils sont situés dans le boisé à l'est du village. Vous pouvez y accéder au bout est de la rue Lapierre ou au bout de la rue du Parc (près du bassin de rétention).

APPEL AU RESPECT DES SENTIERS

Nous demandons la collaboration et la compréhension de tous pour une bonne cohabitation. Le sentier principal qui part du village en allant vers l'est peut être partagé par les raquetteurs, les piétons, les motoneiges et les VTT. **Toutefois**, les boucles numérotées de 1 à 8 sont réservées uniquement aux raquetteurs et marcheurs, **donc interdites aux motoneiges et VTT** afin de garder des conditions de sentiers propices à la pratique de la raquette et de la marche.

Chacun son sentier est signe de plaisir assuré !

DÉPART ET REMERCIEMENT DEUX BÉNÉVOLES

Il est important de souligner les efforts des personnes engagées qui trouvent le temps de s'investir précieusement pour le bien-être de leur milieu. C'est pourquoi les membres du conseil municipal, du comité de la bibliothèque et du comité des correcteurs de la Municipalité de Saint-Gervais tiennent à remercier sincèrement Mme Marie-France Asselin et Mme Karine Labrie pour leur dévouement à titre de bénévoles au cours des dernières années.

Ce sont des personnes comme vous qui font toute la différence pour le fonctionnement de la bibliothèque et du journal municipal. Nous tenons à vous remercier pour votre disponibilité aux services des citoyens. Sachez que votre apport a été précieux et grandement apprécié.

Mille mercis.

Bonne chance dans vos nouveaux projets.

EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Animateur(trice) au camp de jour

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À MÉLODY BILODEAU

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Assister le coordonnateur(trice) du camp de jour dans la planification et l'organisation du camp de jour.
- Faire la planification, l'organisation et l'animation des activités pour son groupe.
- Assurer la sécurité des enfants.
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, responsable, qui a de l'entregent ayant **16 ans et plus**.
- Avoir de l'expérience dans les camps de jour et dans l'animation de groupe sera un atout.
- Posséder une formation en animation ou s'engager à y participer est obligatoire.

Tu as jusqu'au **25 février 16 h** pour transmettre ton C.V. par courriel.
Pour plus d'informations: 418 887-3732

Les Loisirs de St-Gervais Inc.

EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Coordonnateur(trice) au camp de jour

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire un peu de gestion. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À MÉLODY BILODEAU

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Assister la coordonnatrice des loisirs dans la planification et l'organisation du camp de jour.
- Superviser l'ensemble des membres de l'équipe d'animation.
- Agir à titre de personne ressource au niveau des parents, des enfants et des animateurs.
- Poste de 40 heures semaine débutant à temps partiel en avril/mai et à temps plein à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant **16 ans et plus**.
- Avoir de l'expérience dans les camps de jour et dans l'animation de groupe sera un atout.
- Posséder une formation en animation ou s'engager à y participer est obligatoire.

Tu as jusqu'au **11 février 16 h** pour transmettre ton C.V. par courriel.
Pour plus d'informations: 418 887-3732

Les Loisirs de St-Gervais Inc.

EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Coordonnateur(trice) de piscine

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire un peu de gestion. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À MÉLODY BILODEAU

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Assister la coordonnatrice des loisirs dans la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Superviser l'ensemble des membres de l'équipe de piscine.
- Offrir des cours de natation et faire la surveillance de la piscine.
- Poste de 40 heures semaine débutant à temps partiel en avril/mai et à temps plein à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant **18 ans et plus**.
- Avoir ses cartes de sauveteur et de moniteur est obligatoire.

Tu as jusqu'au **11 février 16 h** pour transmettre ton C.V. par courriel.
Pour plus d'informations: 418 887-3732

Les Loisirs de St-Gervais Inc.

EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Sauveteur de piscine et moniteur de natation

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À MÉLODY BILODEAU

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Participer à la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Surveiller la piscine et animer des cours de natation.
- S'assurer de la sécurité des utilisateurs.
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant **17 ans et plus**.
- Avoir ses cartes de sauveteur et de moniteur est obligatoire.

Tu as jusqu'au **25 février 16 h** pour transmettre ton C.V. par courriel.
Pour plus d'informations: 418 887-3732

Les Loisirs de St-Gervais Inc.

EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Assistant-sauveteur de piscine et moniteur de natation

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À MÉLODY BILODEAU

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Assister l'équipe de la piscine dans la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Surveiller la piscine et animer des cours de natation.
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant **15 ans et plus**.
- Avoir ses cartes d'assistant-sauveteur et de moniteur est obligatoire.

Tu as jusqu'au **25 février 16 h** pour transmettre ton C.V. par courriel.
Pour plus d'informations: 418 887-3732

Les Loisirs de St-Gervais Inc.

LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

TABLES À VENDRE

Aucune offre raisonnable ne sera refusée.
Table carrée: 36 x36
Table rectangle: 36 x 52

Contactez Mélody aux loisirs
418 887-3732
loisirs@saint-gervais.ca

ON RELÂCHE

À SAINT-GERVAIS

7 AU 11 MARS 2022
PROGRAMMATION À VENIR

PROGRAMMATION

FESTIVAL DES NEIGES

SAINT-GERVAIS

VENDREDI 18 FÉVRIER 19 H

Raquette aux flambeaux (Départ du sentier rue du Parc)
Les sentiers de raquette seront illuminés par des flambeaux vendredi 18 février à partir de 19 h.

SAMEDI 19 FÉVRIER 13 H

Tournoi de hockey familial 13 h
Inscription obligatoire avant le **mardi 15 février** auprès de Mélody aux loisirs. Équipes de **8 joueurs** avec **2 femmes** et **2 enfants de moins de 13 ans**. Les règlements vous seront transmis lors de votre inscription.

Glissades sur tubes 13 h
Dans le stationnement du Centre Socio. Apportez vos tubes ou vos traîneaux. Il y aura des tubes disponibles sur place.

Cabane à sucre 13 h à 16 h
La cabane à sucre « Les sucreries de Chloé » sera présente dans le stationnement du Centre Socio et offrira de la tire gratuitement à tous les visiteurs.

Zumba extérieure 14 h
Dans le stationnement du Centre Socio, Zumba extérieure avec Annick Labonté.

PROGRAMMATION

FESTIVAL DES NEIGES

SAINT-GERVAIS

SAMEDI 19 FÉVRIER 19 H

Disco sous zéro 19 h à 21 h
Animation sur la patinoire extérieure avec musique et lumière. Feux de joie sur le site pour se réchauffer. Kiosque de boissons réconfortantes en vente sur place.

Spectacle de feux d'artifice 21 h
Spectacle de feux d'artifice dans le stationnement du Centre Socio. Les feux débuteront vers 21 h.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

Classique hivernale novice
Tournoi de hockey novice toute la journée sur la patinoire extérieure. Pour plus d'informations et de détails, vous pouvez contacter directement l'organisateur Dave Nadeau par téléphone au numéro 418 882-7011 ou par courriel : nadeau.dave21@hotmail.com
Il y aura un coût d'inscription par joueur.

LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS
418 887-3732 | LOISIRS@SAINT-GERVAIS.CA

Vie citoyenne

Municipalité de
Saint-Gervais

fadoq L'infolettre

Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

Bonjour à toutes et tous,

Les restrictions sanitaires nous ont mis sur pause depuis décembre. Malheureusement, toutes les réservations du temps des Fêtes pour les familles ont été annulées de même que toutes les activités que votre club offrait. Les consignes, en date du 1er février, nous interdisent tout rassemblement à l'intérieur et toute location de salle jusqu'à nouvel ordre. Le conseil d'administration ne peut pas, non plus, se réunir en présentiel.

Cette situation qui perturbe nos activités depuis maintenant deux ans a des conséquences importantes pour le club. En ces temps difficiles, il est plus important que jamais d'être solidaire et de rester optimiste en renouvelant votre carte de membre ou en adhérant à la FADOQ. Nous savons que la reprise sera difficile mais nous voulons que vous soyez là lorsque nous pourrons enfin nous retrouver. Dès que nous aurons l'autorisation de reprendre certaines activités comme la Vie Active, les matinées café, les cartes…nous vous aviserons par un message ou par téléphone. Espérons que nous pourrons planifier quelques rencontres de danse avant l'été. Gardons confiance ! En attendant, si vous connaissez quelqu'un qui est isolé avec les mesures actuelles et qui aurait besoin d'aide ou de support, n'hésitez pas à me le faire savoir et nous essaierons de trouver une solution.

Merci pour votre compréhension et votre patience.

Gilles Nadeau, président.

Fermières St-Gervais

Les CFQ

Bonjour

Nos vœux de Joyeux Anniversaire pour le mois de février vont à : Mmes Olive Dion, Madeleine Lemieux, Lucienne Gosselin et Julienne Vermette Lapointe.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Monique Lamotte qui a rejoint notre Association.

Heureuse journée de la Saint-Valentin à vous toutes.

L'atelier intergénérationnel est prévu pour début mars. Nous aurons besoin de votre aide pour la supervision des jeunes.

N.B. Lorsque vous disposerez des cartouches d'encre de vos imprimantes, pensez à nous, car nous les recueillons pour la Fondation Mira.

Nous espérons que l'assouplissement des règles sanitaires nous permettra de nous rencontrer pour notre réunion de mars.

Au plaisir de vous revoir en bonne santé !

Pour toutes informations supplémentaires n'hésitez pas à me contacter.

Claudette Ruel prés.
Tél. : 418 887-3766

caap Chaudière-Appalaches

Dans le cadre des Politiques Familles et Aînés, la MRC et les municipalités de Bellechasse souhaitent vous informer des ressources existantes sur le territoire pour les AÎNÉS!

Politique familles et aînés MRC DE BELLECHASSE

CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES (CAAP)

MISSION DE L'ORGANISME

Nous assistons et accompagnons toute personne dans une démarche en vue de porter plainte auprès des établissements, des organismes du réseau public de la santé et des services sociaux ainsi que les résidences privées pour aînés. Notre objectif est d'assurer le respect des droits de ses usagers.

POUR NOUS JOINDRE

Tél : 418 387-8414
Sans frais: 1 888 841-8414
Site Web: www.caapca.ca

SERVICES

- Vous informer de vos droits et des recours.
- Vous aider à clarifier l'objet de votre plainte ou du litige.
- Vous accompagner lors des rencontres.
- Vous conseiller afin de favoriser les méthodes de conciliation.
- Vous aider à sélectionner et à rédiger les documents nécessaires.
- Nous effectuons le suivi avec vous.

LES MINUTES DE PHILIBERT

10 : LES PIONNIERS VENUS D'ALSACE, SECONDE VAGUE.

Dans le précédent bulletin, la chronique mentionnait une première cohorte d'Alsaciens composée des Olfs, Horn et Nagal venus s'installer dans ce qui est aujourd'hui le 1er Rang Ouest de Saint-Gervais. La plupart sont repartis finir leurs jours dans les Maritimes, leur première terre d'accueil. Une seconde vague d'immigrants s'est néanmoins enracinée dans notre terroir.

LES SHINK, UN CAS PARTICULIER

En 1758, la guerre sévit sur une bonne partie du globe. Dans le port de Dunkerque, au nord de la France, un groupe d'Alsaciens s'embarque sur une flottille de cinq vaisseaux dont trois transportent du riz, du blé, et de la farine à destination de la Nouvelle-France. Ils quittent l'Europe le 23 avril, sous la protection du lieutenant et corsaire Jacques Kanon qui commande la frégate la Mignonne. Parmi les passagers de l'autre frégate, la Valeur, il y a George Metzger et sa femme [ils adoptent le patronyme « Boucher » qui est la traduction de « metzger » ou celui qui prépare la viande], puis Marguerite Holstein et son fils Jacob Schinker, originaires de Hagnenau. Sur leur itinéraire, ils ont croisé quelques vaisseaux anglais à la hauteur de Terre-Neuve et arrivent à Québec après une traversée de quelques semaines. Le 4 juillet 1758, à la troisième concession au sud-est de la rivière Boyer, l'arpenteur Plamondon chaîne des terres à ceux qu'il considère comme étant des « Acadiens » : Michel Olery, Jacques Shink, Georges Boucher et Joseph Rap.

À l'image des premiers défricheurs de cette « troisième concession au sud-est de la rivière Boyer », le second contingent d'Alsaciens ne roule pas sur l'or. Selon le recensement de 1762, Michel Oléry vit avec sa femme et ses trois filles, il n'a semé que deux minots de céréales sur sa terre de trois arpents de front [environ 175 mètres] et ne possède aucun bétail. Georges Boucher vit avec sa femme sur une terre de trois arpents de front sur laquelle il a semé 4 minots de céréales, ne possédant aucun bétail lui non plus. Vingt ans plus tard, Boucher n'a que cinq à six arpents de terre labourable.

Jacob Shink (15 septembre 1736, Haguenau – 9 février 1818, Saint-Gervais), qui se prénomme Jacques sur ce continent, connait un meilleur sort. En 1762, il vit avec un enfant femelle sur une terre de trois arpents de front sur laquelle il a semé six minots de céréales. Il possède tout-de-même une vache et un cochon. Il vient juste de se marier avec Marie-Madeleine Vallière le 9 novembre 1761, à Saint-Charles, et l'acte indique que le père du marié, Nicolas Schinker, est absent depuis de nombreuses années. De cette union naissent quinze enfants dont plusieurs décèdent en bas âge. Les fils George, Nicolas, Jacques et Joseph assureront toutefois la descendance Shink tandis que du côté des filles, Marguerite et Marie épouseront les frères Jean et Pierre Godbout venus de l'île d'Orléans et auront une postérité considérable. Le 9 juin 1780, l'aïeule Marguerite Holstein, née en 1705 à Bruxelles, rend l'âme.

En 1782 Jacques Shink occupe toujours la treizième terre au sud-ouest de la route de Saint-Charles, à la Première Cadie. Sur les 120 arpents en superficie totale, seulement six sont cultivés et le reste est couvert de forêt. Outre la terre qu'il a eu du seigneur Péan de Livaudière, Jacques en cumule d'autres, notamment au fief Beauchamp qui est voisin à l'ouest, l'ancienne seigneurie de La Martinière. En 1799, Jacques Shink est dans la soixantaine et décide de donner à son fils cadet Joseph, moyennant une pension viagère, sa terre du premier rang et les bâtiments dessus construits. Joseph est marié depuis deux ans à Josephte Rouillard, Alexis Roy est leur voisin au nord-est, à la douzième terre, tandis que Joseph Godbout occupe la quatorzième et dernière terre primitive de la seigneurie Livaudière [cette terre appartient aujourd'hui à François Dion, au numéro civique 119]. Mais Joseph ne jouit pas longtemps du bien paternel et décède au début d'avril 1801, à 28 ans seulement. Son épouse le rejoint en décembre 1805, elle qui allait bientôt fêter ses 26 ans, avec trois enfants à charge : Marie-Josephte, Marie et Joseph. Les Shink ne sont pourtant pas en perdition, les autres fils de Jacques père sont installés au 3e Rang Ouest.

Le 10 janvier 1814, à 77 ans, Jacques Shink convole en secondes noces avec Geneviève Hautbois qui en est à son troisième mariage. L'évènement est célébré à l'église de Saint-Gervais. L'ancêtre alsacien y retourne une dernière fois suite à son décès survenu le 9 février 1818.

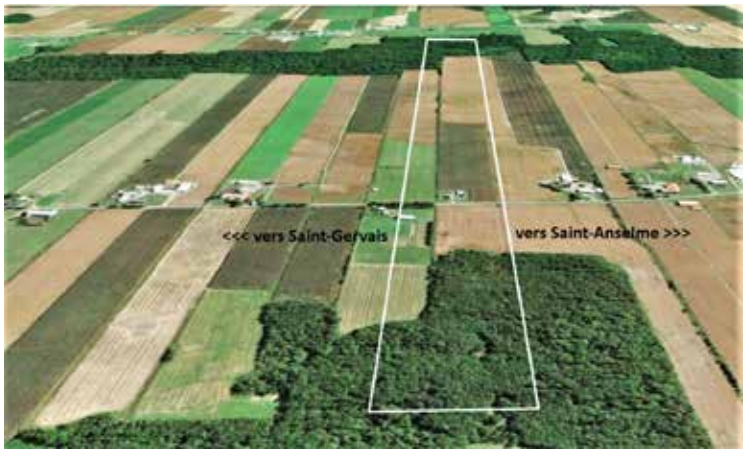

Terre concédée à Jacques Shink en 1756, la treizième de trois arpents de front à partir de la route vers Saint-Charles, au 1er Rang Ouest.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN: LES CHARPENTIERS ET MENUISIERS.

Vous voulez en découvrir un peu plus sur l'histoire exceptionnelle de Bellechasse ? Consultez le site internet de la Société historique de Bellechasse à l'adresse shb@shbellechasse.com et abonnez-vous à la revue « Au fil des ans ». À ceux qui détiennent des images anciennes ou de vieux documents, confiez-les à nos archivistes professionnels qui, selon vos attentes, les numériseront et les diffuseront sans que vous n'ayez à vous déplacer. Pierre Lefebvre, coordonnateur du projet Archives Bellechasse (418 903-1899) ; Éric Légaré-Roussin, archiviste SHB (eric.legare.roussin@shbellechasse.com) ; Pierre Prévost, auteur des « minutes de Philibert » (418 571-8743).

centre-femmes de bellechasse

Dans le cadre des politiques Familles et Aînés, la MRC et les municipalités de Bellechasse souhaitent vous informer des ressources existantes sur le territoire pour les AÎNÉS!

Politique familles et aînés MRC DE BELLECHASSE

MISSION DE L'ORGANISME :
Pour l'amélioration des conditions de vie des femmes dans une perspective d'égalité et d'une plus grande justice sociale.

SERVICES :
- Accueil, écoute, accompagnement et référence
- Activités d'éducation populaire
- Activités pour briser l'isolement et développer un nouveau réseau de connaissances
- Différentes activités et rencontres pour apprendre, discuter et échanger entre femmes

HEURES D'OUVERTURE :
lundi au jeudi, 8h30 à 12h et 13h à 16h30

COORDONNÉES :
55-A, rue de la Fabrique, Sainte-Claire (Qc) G0R 2V0
Tél. : 418 883-3633
Courriel : cfemmesbellechasse@telus.net
Site Web : www.centrefemmesbellechasse.com

PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE

DÉMARRER UNE PETITE ENTREPRISE EN FAMILLE

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

1. Suivez une série de capsules vidéos présentant les étapes du lancement d'entreprise
2. Participez au marché de Bellechasse, le 4 juin 2022

SAUTE DANS L'ACTION!

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Accompagnement flexible et personnalisé
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

CHEZ NOUS!
Dans Bellechasse, pour tous!

Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue

Jeunes de 16 à 35 ans
Adultes de 36 ans et +

580, route Bégin, Saint-Anselme QC G0R 2N0
Contacte nos conseillères au 418-887-7117
| cestmoncarrefour.com

Québec

Services-conseils gratuits offerts à la population de la MRC de Bellechasse
Toutes les mesures de la santé publique en vigueur seront respectées.

Bibliothèque

HEURES D'OUVERTURE

Nous avons le plaisir de vous informer que notre bibliothèque est ouverte le samedi de 9h00 à 11h00 pour permettre à un plus grand nombre de citoyens de profiter de ce lieu culturel.

LUNDI	**13h30 à 15h30**
MARDI	**18h30 à 20h30**
JEUDI	**18h30 à 20h30**
SAMEDI	**9h00 à 11h00**

BOÎTE VOCALE

Afin d'accommoder les usagers, la bibliothèque s'est dotée d'une boîte vocale où vous pouvez nous laisser un message au 418 887-3628.

Par la suite, une bénévole prendra contact avec vous pour répondre à vos besoins.

FACEBOOK

Voici la procédure pour accéder au Facebook de la bibliothèque pour vous tenir au courant des nouveautés.

1. Utiliser l'adresse courriel : mabibliotheque.ca 2. Sélectionner : Réseau BIBLIO de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

3. Cliquer sur le rectangle orange Ma bibliothèque. 4. Trouver une bibliothèque : rechercher Saint-Gervais dans la liste déroulante ou inscrire le code postal G0R 3C0 dans le champ prévu à cette fin. Une carte apparaît et cliquer sur Saint-Gervais.

5. Une fenêtre s'ouvre et cliquer sur Détails.

6. Dans le centre de l'écran, vous allez retrouver le logo Facebook et cliquer dessus. Répondre aux questions s'il y a lieu, sinon, les prochaines parutions apparaîtront sur votre site Facebook.

NOUVEAUX LIVRES :

N'avoue jamais – Lisa Gardner

Rebelle – Danielle Stell

Les lumières du Ritz, T.03 – Les étincelles de l'espoir.

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Passez à la bibliothèque et abonnez votre enfant de moins d'un an et recevez une trousse du parfait bébé lecteur.

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant.

Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

La lecture à voix haute par les parents est l'activité la plus importante pour accumuler les connaissances qui favoriseront un succès éventuel en lecture.

L'exposition des nourrissons et des tout-petits aux livres favorise le développement des aptitudes d'alphabétisation précoces.

Il importe de réaliser que certaines activités, comme lire et faire des jeux avec un enfant dans les 36 mois qui suivent sa naissance, favorisent ses aptitudes verbales.

Évidemment, vous pouvez emprunter des livres à la bibliothèque.

N'hésitez pas à transmettre ces informations aux parents qui ont des enfants de moins d'un an et à ceux qui attendent un nouveau-né.

Passez à la bibliothèque pour profiter des nombreux services gratuits mis à votre disposition et bonne lecture.

Calendrier

ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles, situé au 339, rue Principale, est FERMÉ.
La date de réouverture sera confirmée au printemps.

Merci de votre collaboration!

FÉVRIER 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
13	14 SAINT-VALENTIN	15	16	17	18 FESTIVAL DES NEIGES	19 FESTIVAL DES NEIGES
20 FESTIVAL DES NEIGES	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 CONSEIL MUNICIPAL	2 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL MERCREDI DES CENDRES	3	4	5
6	7 SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE ON RELÂCHE	8	9	10 À SAINT-GERVAIS (LOISIRS)	11	12
13 ON CHANGE L'HEURE!	14	15	16	17 SAINT-PATRICK	18	19
20 PRINTEMPS	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Municipalité de
Saint-Gervais

Espace commercial

Conception graphique | Papeteries d'affaires | Affichage grand format

SALON D'EXPOSITION
KIOSQUE
AFFICHAGE

DESIGN
IMPRESSION
LIVRAISON

Produits publicitaires | Lettrages véhicules | Kiosques et stands

CREDO
IMPRIMERIE | DESIGN | LETTRAGE
impressionscredo.ca

Informations générales
info@impressionscredo.ca

Soumission grand format
estimations@impressionscredo.ca

Soumission impression offset/numérique
devis@impressionscredo.ca

EMI

LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques

144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0
Tél.: 418.887.3307 **Téléc.:** 418.887.7006 **1 866 887-3307** sans frais

Aston | VENTEC | BROCK

NOUVEAU SERVICE!

PROXIsanté
mon dossier en ligne

Gagnez du temps en effectuant vos demandes de renouvellement en ligne.

Rendez-vous en pharmacie pour activer votre dossier ProxiSanté !

PHARMACIE MANON RUEL ET MARIE-EVE GENOIS INC.
2604B, avenue Royale, Saint-Charles
418 887-3133

Membres affiliés à Proxim

PAVAGE ST-HENRI
418 882-6023
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5

SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller
s.vermette@maisonduroutier.com
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
Téléc. : 418 837-8630

www.maisonduroutier.com

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com

T 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com

S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

Résidentiel
Commercial
Institutionnel
Pétrolier
Agricole

Corporation des maîtres électriciens du Québec

R.B.Q. : 5782-8261-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

ESPACE DISPONIBLE

ESPACE DISPONIBLE

Vitrerie & Vitres d'autos « Mobile »

Pourquoi vous déplacer ?
Remplacement et réparation de pare-brise directement chez-vous sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble, Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez 125$ en argent pour le paiement de votre franchise d'assurance.

www.vitreriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri

LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL
LOCATION DE GARAGES
FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais *Tél.: (418) 887-5299*

CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD **Dre Alexandra Lessard,** DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

---

418 887-6750

Garage Jacques Langlois

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté

36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285

T•N•C
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

10, 1er Rang Est
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542
F 418-887-6258

LES CONSTRUCTIONS Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructionsg.belanger@hotmail.com

Tél.: *418 837-7067* ***Cell.:*** *418 576-0908*

Goulet & Godbout Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Roch Godbout
Notaire

Myriam Couillard
Notaire-MBA

LÀ PRÈS DE VOUS

Saint-Gervais 1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE

promutuelassurance.ca

Services de Climatisation Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél. : **418 833.9269**
Téléc. : **418 833.7706**

BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-G

Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr

COIFFURE Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 3e Rang Est
Saint-Gervais
418 887-3747

Mardi 9h00 à 20h00
Mercredi 9h00 à 20h00
Vendredi 9h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR ST-GERVAIS
418 887-3396
152 rue Principale, Saint-Gervais

BOSSE PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook
293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

GOULET & FILS
Éric Goulet
108, rue Principale,
Saint-Gervais QC G0R 3C0
Tél.: 418 887-3327
Cell.: 418 882-7600
eric.goulet@frsgouletetfils.com
frsgouletetfils.com
POTTINGER DION Pronovost ANDERSON

Roy
MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGA TORO Cub Cadet Husqvarna

L. ASSELIN INC.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, ING.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Turlo
GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
EN JANVIER ET FÉVRIER
1/2 porc découpé sur mesure à 4.85$/kg
sur poids carcasse, transformation en sus.
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca
HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ

Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
• Diagnostic électronique
• Vente de pneus
• Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

ALCRÉA DESIGN
Création graphique et événementielle
La touche créative de votre projet!
DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE
418 925-7720
audreyl@hotmail.ca
ALCRÉA DESIGN
WWW.ALCREA.CA